

À l'intention des parents

Informations à partager avec les parents

Qu'est-ce que le Plan national de soutien scolaire ?

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et du Sport a préparé un Plan national de soutien scolaire qui permettra d'atténuer l'impact de l'absence des cours en présentiel consécutive à la pandémie COVID-19. Il est destiné avant tout aux élèves avec risque d'échec scolaire et, dans le cas extrême, d'abandon des études. Les résultats scolaires de ces élèves ont considérablement baissé.

Est-ce que le soutien scolaire concerne également notre école ?

Le plan soutient toutes les écoles élémentaires et les établissements secondaires ainsi que les conservatoires en République tchèque lors de la mise en place du soutien scolaire individuel et de groupe. Les écoles ont bénéficié de moyens financiers en fonction du modèle mathématique utilisant le nombre d'élèves proposé par l'école, nécessitant le soutien scolaire, dans une enquête exceptionnelle du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, réalisée du 5 au 16 novembre 2021 et le nombre déduit d'élèves pénalisés dans l'école en question à partir des données de l'école. Le modèle calcule les nombres d'élèves en trois groupes de façon décroissante en fonction du degré de pénalisation et de retard. Le soutien scolaire a été soutenu au cours de la première phase du 1. 9. au 31. 12. 2021 et continue jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023.

Qui fera le soutien scolaire à mon enfant ?

Le soutien scolaire sera fourni, par exemple, par les enseignants de l'école en question ou d'une école voisine, par des assistants de l'enseignant, des étudiants ou des enseignants retraités. Il peut également être fourni par des bénévoles des organisations à but non lucratif près de chez vous, qui deviennent de ce fait des employés de l'école et peuvent prétendre à une rémunération à hauteur maximale de 250 CZK/h. Les élèves devraient suivre le soutien scolaire personnellement et il devrait concerner les principales matières.

Est-ce que le soutien scolaire est obligatoire ?

Les élèves intègrent le soutien scolaire sur décision de l'école qui utilise les critères (disponibles [ICI](#)). Le soutien scolaire ne fait pas partie de la scolarité obligatoire et dépend surtout de l'accord avec votre école. C'est une occasion importante et il serait dommage de ne pas en profiter, ce n'est pas un « épouvantail ». Il est tout à fait normal que certains élèves n'apprennent pas tout de suite parfaitement et ne s'intéressent pas à toutes les matières à l'école. Chacun a le droit de ne pas comprendre quelque chose et de ne pas savoir. C'est pour cela qu'il y a des personnes pour les aider. Si vous êtes intéressé par le soutien scolaire pour votre enfant dans le cadre de ce programme, merci de consulter son éventuelle intégration avec la direction de l'école ou avec son professeur principal.

Comment le soutien scolaire peut-il aider mon enfant ?

Ce programme de soutien scolaire permet à l'élève de se consacrer en détail à n'importe quel sujet qu'il n'a pas compris pendant les cours ou, au contraire, qui a retenu son attention. Grâce à une approche individuelle, il a l'occasion unique de questionner l'enseignant ou de créer un lien avec une matière qui ne l'intéressait pas jusqu'alors ou encore, de changer son avis sur une matière qu'il n'aimait pas avant. En outre, dans certains cas, il peut créer de meilleurs liens avec l'intervenant – l'enseignant, voire se lier d'amitié avec un intervenant externe.

A long terme, l'intégration de l'élève aura très vraisemblablement un impact positif sur ses futurs revenus. Selon un rapport d'OCDE, chaque année d'études augmente les futurs revenus d'un élève en moyenne de 7,5–10 %. Et l'Etat récupère également son investissement dans l'enseignement, car du point de vue macroéconomique, l'intégration de l'élève et sa meilleure situation personnelle auront un impact positif également sur la productivité, le PIB et la recette de l'impôt.

En quoi le soutien scolaire du Plan national est-il unique et intéressant ?

Le Plan national de soutien scolaire est un programme permettant d'élargir non seulement les connaissances des élèves !

- gratuit (financé par l'Etat du fonds de l'Union européenne appelé Next Generation EU),
- organisé par la direction de l'école,
- approche individuelle, petits groupes ou individus,
- en collaboration avec des enseignants connus, employés par l'école,
- mais également avec des intervenants externes des organisations à but non lucratif, des étudiants des écoles supérieures et d'autres personnes, par exemple, des grands-pères ou grands-mères dont les connaissances sont souvent injustement oubliées ;
- une heure de plus dans l'emploi du temps ou à la place des groupes de loisirs,
- surtout en présentiel mais, lorsque c'est justifié, le soutien peut être suivi à distance.
- à partir du janvier 2022 fait suite au soutien de l'automne 2021.
- à l'origine, le programme a été créé pour pallier aux lacunes des élèves qui avaient des problèmes de suivre l'enseignement à distance mis en place à cause de la pandémie Covid-19. Mais presque tout élève peut en bénéficier, pas seulement ceux en difficulté scolaire.
- Grâce à ce programme, les enfants rattraperont leur retard et peuvent également questionner l'intervenant sur tout ce qui les intéresse et dont ils n'ont pas le temps de parler en cours.

Pour une meilleure clarté, on entend ici par les termes « parent » et « élève » également tout autre « représentant légal » et « enfant recueilli ». Les élèves et étudiants majeurs gèrent bien évidemment la problématique seuls, ils n'ont pas besoin de l'accord des parents.

[Texte pour les parents en dix-sept autres langues à télécharger ici](#)